

Parcours d'études et trajectoires des diplômés de licence générale.

Après l'obtention d'une licence générale, les diplômés 2006 ont très majoritairement poursuivi leurs études, au moins pendant une année supplémentaire (87%). La moitié d'entre eux sont restés à l'UPE-MLV ; les autres sont partis vers d'autres établissements, la plupart du temps en Ile de France. Selon les disciplines dont ils sont issus, les parcours d'études de ces étudiants sont très variables : masters, préparations aux concours ou formation professionnelle au sein d'une école spécialisée. Conformément à ce qui pouvait déjà être observé les années précédentes, seuls ceux, très minoritaires, qui sont rentrés directement sur le marché du travail se trouvent dans des situations parfois plus difficiles.

87 % poursuivent leurs études après l'obtention d'une licence

L'année universitaire qui suit l'obtention de leur licence, la plupart des diplômés 2006 ont poursuivi leurs études (87 %).

- ✓ La majorité d'entre eux (56 %) se sont inscrits en master, le plus souvent à l'UPE-MLV (80 %).
- ✓ Un peu moins du quart des licenciés (22,5 %) ont choisi de préparer les concours de l'enseignement, et principalement celui pour devenir professeur des écoles (68 %). Logiquement, les étudiants se destinant aux concours de l'enseignement ont rejoint un IUFM (80 %). Toutefois, la moitié des étudiants préparant le CAPES ou le CAPEPS sont restés à l'UPE-MLV qui propose ce type de formation.

Poursuite d'études un an après la licence

	Etudes suivies en 2006-2007		Dont UPE-MLV	
	effectifs	%	effectifs	%
Master universitaire	573*	55,8	456	79,6
Préparation aux concours de l'enseignement	231	22,5	22	9,5
Diplôme d'ingénieur	90	8,8	2	2,2
Diplôme de commerce, gestion, management	55	5,4	0	0,0
Autre	77	7,5	8	33,3
TOTAL	1026	100,0	492	48,0

*Note de lecture : après une licence générale, 573 étudiants (soit 55,8 % des diplômés) se sont inscrits en master universitaire, dont 456 (79,6 %) à l'UPE-MLV.

Sources : Enquête « devenir des licence générale 2006 », apogée, 2008

✓ 9 % des étudiants suivent une formation d'ingénieur ; 83 % d'entre eux étaient déjà engagés dans ce type de cursus durant leur licence. En effet, l'ESIEE et l'ESIGETEL et l'UPE-MLV sont liés par une convention : les étudiants de ces écoles valident par équivalence une licence EEA ou informatique en même temps que leur 3^{ème} année de formation. 15 étudiants ont rejoint une école d'ingénieur après une licence : quasiment tous ont perdu un an puisque 11 sont inscrits à un niveau bac + 3. Seuls 4 sont inscrits à bac + 4.

✓ 5 % des étudiants préparent un diplôme de commerce, gestion ou management. Plus des trois quarts sont originaires des licences d'économie-gestion et LEA. Quasiment tous ont pu intégrer une formation à un niveau bac + 4 (seuls trois ont perdu un an en s'inscrivant à un niveau bac + 3).

✓ Un peu moins de 8 % sont inscrits dans d'autres types de formation. La moitié ont choisi une formation universitaire : licence professionnelle ou à nouveau une licence générale pour la plupart. Pour les autres, les formations sont variées et touchent aux domaines des arts, des arts du spectacle, de la communication, du social... La plupart sont ciblées sur des métiers précis (graphiste, ingénieur du son, assistante sociale, éducateur spécialisé...). La grande majorité de ces étudiants sont inscrits à un niveau inférieur au niveau bac + 4.

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au devenir des 1 185 diplômés de licence générale ayant validé leur diplôme en 2006 (c'est-à-dire inscrits en 2005-2006) à l'UPE-MLV. Tous les diplômés de licence sont concernés par cette étude, sauf les étudiants accueillis à l'UPE-MLV dans le cadre d'un programme d'échange international ; ceux-ci ont été retirés de l'analyse.

Les diplômés de licence peuvent être classés en 3 groupes :

- les étudiants inscrits deux années consécutives à l'UPE-MLV après leur licence. Pour ceux-ci, les parcours de formation sont connus car les informations sont complétées dans la base de données Apogée, base qui comporte les informations administrative et pédagogiques des inscrits de l'UPE-MLV.
- les étudiants inscrits à l'UPE-MLV en 2006-2007 (soit l'année qui suit l'obtention de la licence) et non réinscrits en 2007-2008
- les étudiants non réinscrits immédiatement après l'obtention de la licence. Certains d'entre eux ont pu réintégrer l'UPE-MLV en 2007-2008.

Ces deux derniers groupes d'étudiants (les non réinscrits au moins une année après l'obtention de la licence) ont été enquêtés par téléphone, de manière exhaustive en avril-mai 2008 afin de connaître leur parcours d'études et le cas échéant leur insertion professionnelle. 85 % d'entre eux ont répondu à l'enquête.

Au total, le parcours de 90 % des licenciés a pu être retracé. Toutefois, d'une part afin que les répondants soient représentatifs des étudiants ayant quitté l'UPE-MLV et d'autre part afin de ne pas surestimer les poursuites d'études, les statistiques ont été redressées.

Des parcours de formation typiques selon la licence obtenue

Les licences peuvent être classées en 4 groupes, caractérisés par le type de parcours des étudiants qui en sont issus¹ :

- **Les licences où les poursuites d'études en master universitaire** sont surreprésentées par rapport à la moyenne : les licences de sciences de la matière, de mathématiques et informatiques, de STAPS mention management du sport, de sciences de gestion, de STPI mention génie des systèmes industriels et mention génie urbain et les licences ingénierie de l'information et management des services (IIMS). D'ailleurs, ces licences IIMS et STPI appartenaient, avant la mise en place du LMD, à des IUP ; la poursuite en master de ces étudiants n'est donc guère surprenante.

- **Les licences dont les étudiants se préparent aux concours de l'enseignement** plus fréquemment que la moyenne : histoire, lettres modernes, STAPS mention éducation et motricité, STPI parcours technologie, techniques industrielles et pluridisciplinaire. D'ailleurs, dans ces licences STPI, de manière logique puisqu'elles ont cette vocation, la quasi totalité des étudiants se destinent aux carrières de l'enseignement. Les étudiants du parcours techniques industrielles s'orientent vers le CAPLP, ceux du parcours technologie vers le CAPET et ceux du parcours pluridisciplinaire vers le CRPE.

- **Les licences où les poursuites d'études en commerce, gestion, management** sont plus prononcées (toutefois sans jamais être majoritaires) : les licences d'économie-gestion et de LEA.

- **Les licences caractérisées par d'autres parcours de formation** : là encore, ce type de poursuite d'études n'est pas majoritaire mais est surreprésenté par rapport à la moyenne (plus de 20 %). Si les étudiants prennent une voie un peu moins classique, les poursuites ne constituent pas forcément pour autant une réorientation. Ainsi, les étudiants originaires des licences arts et technologies choisissent des formations du domaine des arts du spectacle ou de la communication graphique. En sociologie, les orientations vers le secteur social sont plus marquées. Il n'y a qu'en histoire des arts que les orientations sont plus variées et tournées vers l'histoire, l'archéologie, les langues.

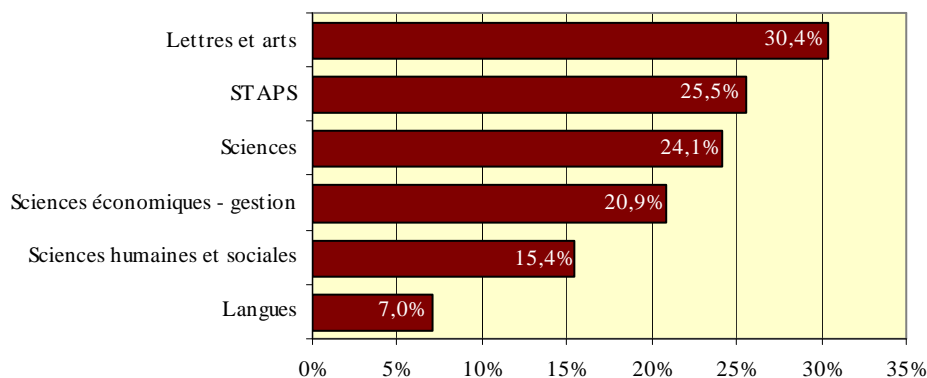
¹ Les étudiants originaires de l'ESIEE et de l'ESIGETEL ont été retirés de l'analyse

Plus de la moitié des licenciés ont quitté l'UPE-MLV pour un autre établissement

Parmi les étudiants inscrits dans une formation en 2006-2007, 52 % ont quitté l'UPE-MLV. La grande majorité n'ont pas changé de région² : 89 % sont inscrits en Ile-de-France. En particulier, 35 % ont rejoint un établissement parisien, 19 % sont inscrits en Seine-Saint-Denis, 13 % dans le Val-de-Marne et 14 % sont toujours localisés en Seine et Marne. Les étudiants ayant choisi un master universitaire sont les plus mobiles : 20 % sont inscrits dans une université de province. Les étudiants préparant les concours de l'enseignement sont peu nombreux à avoir gagné la capitale : 7 % sont inscrits à Paris. En effet, un quart sont scolarisés en Seine et Marne, 38 % en Seine-saint-denis et 24 % dans le Val de Marne. Puisque la grande majorité de ces étudiants sont inscrits en IUFM et compte tenu de la répartition de ces établissements en Ile-de-France, ils ont pu rejoindre une antenne proche de chez eux. Les étudiants inscrits dans d'autres formations sont localisés dans leur grande majorité à Paris (69 %).

Parmi les étudiants inscrits en master, 20 % ont quitté l'UPE-MLV. Toutefois les taux de départ sont variables selon la discipline d'origine et s'expliquent pour une grande part par l'offre de formation de master à l'UPE-MLV. Par exemple, en langues où seuls 7 % des étudiants ont rejoint une autre université, UPE-MLV propose 4 masters de langues (2 orientés recherche et 2 orientés professionnel). En revanche, aucun master n'assure la continuité avec la licence histoire de l'art.

Taux de départ pour les étudiants inscrits en master selon la discipline de leur licence



Sources : Enquête « devenir des licence générale 2006 », apogée, 2008

D'ailleurs, parmi les étudiants inscrits en master en dehors de l'UPE-MLV, moins de la moitié (47 %) avaient postulé en master à l'UPE-MLV. Pour ces derniers, il y a fort à penser qu'il s'agissait d'une mesure de sécurité, au cas où ils ne seraient pas retenus dans leur premier vœu d'orientation puisque plus de la moitié (29 parmi 51 qui avaient postulé) étaient acceptés en Master à l'UPE-MLV. Le départ vers une autre université semble bien relever, le plus souvent, d'un choix volontaire et non d'une contrainte liée à une procédure de sélection.

Il en va généralement de même pour les étudiants qui se sont dirigés vers d'autres formations que le master. Ainsi, seuls 2 % des étudiants préparant les concours de l'enseignement avaient postulé dans un master universitaire. Ceux qui ont choisi d'autres formations sont 26 % à avoir postulé en master au terme de leur licence, sans doute aussi par mesure de sécurité : le fait que leur candidature soit retenue (24 étudiants sur 35 sont dans ce cas) ne les a pas empêchés de quitter le milieu universitaire. En fin de compte, seuls 8 % des étudiants ayant postulé ont vu leur candidature en master rejetée. Et il n'est pas certain qu'ils s'y seraient inscrits s'ils avaient été acceptés.

13 % des diplômés de licence ont interrompu leurs études en 2006-2007

13 % des étudiants ont interrompu leurs études immédiatement après avoir obtenu leur licence. L'arrêt des études est plus fréquent chez les étudiants au parcours plus sinueux (bac non général, validé avec retard et / ou parcours entre le bac et la licence plus long). Les étudiants ayant interrompu leurs études sont plus âgés que ceux qui les poursuivent (en moyenne 2 ans de plus). Lassitude des études, moindre confiance dans leur réussite sont des raisons qui peuvent être évoquées pour expliquer leur choix. En effet, seuls 15 % d'entre eux avaient postulé en master ; d'ailleurs quelques uns avaient été retenus (9 sur 24).

² Les étudiants originaires de l'ESIEE et de l'ESIGETEL ont été retirés de l'analyse

Moins des trois quarts des étudiants sont en études en 2007-2008

Deux ans après l'obtention de leur licence, 72 % des étudiants sont encore inscrits dans une formation. L'arrêt des études peut constituer une suite logique, dans le cas d'une réussite à un concours ou si la formation choisie est un diplôme de fin d'études (comme une licence professionnelle) ou le produit d'un découragement (en cas d'échec par exemple). Aussi, les trajectoires des étudiants s'apprécient en fonction des orientations prises après la licence.

80 % des étudiants inscrits en master valident leur 1^{ère} année

Après une orientation en master, 80 % des étudiants valident leur 1^{ère} année. Les étudiants sur la voie du succès s'inscrivent logiquement en 2^{ème} année de master (90 %). Toutefois, 7 % changent d'orientation et se tournent vers les préparations aux concours de l'enseignement (4 %). 3 % ont même arrêté leurs études.

En revanche, un peu moins de la moitié des étudiants n'ayant pas validé leur 1^{ère} année de master se réinscrivent en master. En effet, un quart se réorientent (dont la moitié vers les préparations aux concours de l'enseignement) et un quart arrêtent leurs études.

**Formation suivie en 2007-2008
par les étudiants inscrits en master en 2006-2007**

	1 ^{ère} année de master validée		1 ^{ère} année de master pas validée	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Master universitaire	409	89,3	56	48,7
Préparation aux concours de l'enseignement	17	3,7	13	11,3
Autre formation	17	3,7	16	13,9
Arrêt des études	15	3,3	30	26,1
TOTAL	458	100,0	115	100,0

Sources : Enquête « devenir des licence générale 2006 », apogée, 2008

Entre deux inscriptions en master, 7 % des étudiants ont changé d'établissement. Difficile d'interpréter ce résultat tant les pratiques de sélection varient d'une université à une autre (par exemple l'UPE-MLV sélectionnent à l'entrée en 1^{ère} année de master, d'autres universités à l'entrée en 2^{ème} année) voire d'un master à l'autre (par exemple, dans certains masters, le redoublement n'est pas autorisé).

38 % des étudiants réussissent un concours de la Fonction publique

Parmi les étudiants ayant passé les concours de la Fonction publique, 38 % ont obtenu un poste³. Les taux de succès sont très variables selon le concours passés :

✓ 42 % des étudiants s'étant présentés au concours de recrutement de professeur des écoles ont obtenu⁴ un poste. Ce taux de succès est meilleur que le taux de succès national⁵ (20 %) ; il est comparable à celui des étudiants s'étant présentés dans l'académie de Créteil (37 %, taux qui s'élève à 42 % en intégrant les étudiants admis sur liste complémentaire finalement recrutés).

✓ 31 % des étudiants ayant passé un concours pour devenir enseignant dans le secondaire (CAPES, CAPEPS, CAPLP, CAPET) ont été recrutés. Au niveau national, le taux de réussite est de 13 %.

✓ Quelques étudiants ont passé d'autres concours (16 personnes). 5 d'entre eux ont été recrutés.

En 2007-2008, la moitié des étudiants ayant échoué au concours de l'enseignement les préparent à nouveau, par correspondance la plupart du temps (plus de la moitié). 10 % se sont finalement inscrits dans un master universitaire et 37 % ont arrêté leurs études.

Concours présentés à la session 2007

	Effectifs Présentés	Effectifs Admis
CRPE	172	72
CAPES / CAPEPS	40	2
CAPLP	25	20
CAPET	6	0
Total concours de l'enseignement	243	94
Autre concours de catégorie A	9	0
Autre concours de catégorie B	5	4
Autre concours de catégorie C	2	1
TOTAL	259	99

Sources : Enquête « devenir des licence générale 2006 », apogée, 2008

³ Les taux de succès sont légèrement surestimés dans la mesure où les étudiants inscrits deux années consécutives à l'UPE-MLV n'ont pas été enquêtés. Certains d'entre ont certainement passé des concours. De plus, les étudiants ayant échoué aux concours ont pu omettre de dire qu'ils s'y étaient présentés.

⁴ Taux qui tient compte des 2 étudiants admis sur liste complémentaire recrutés en cours d'année.

⁵ Résultats à la session 2006, derniers résultats connus à ce jour.

Les concours de l'enseignement

CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (public ou privé sous contrat).

CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive dans les établissements publics ou privés sous contrat.

CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (public ou privé sous contrat).

CAPLP : certificat d'aptitude au professorat de lycées professionnels (public ou privé sous contrat).

CRPE : concours de recrutement de professeurs des écoles

Concours du premier degré : il s'agit des concours de professeur des écoles (CAPE) et des spécialisations des professeurs des écoles titulaires (CAPSAIS, psychologues scolaires) affectés dans des établissements publics ou s'y destinant. Ces concours sont organisés par académie.

Concours du second degré : il s'agit des concours nécessaires à l'enseignement dans les collèges et les lycées généraux, techniques ou professionnels, publics ou privés sous contrat (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP), du concours de conseiller principal d'éducation (CPE) et de l'agrégation. Ces concours sont organisés au niveau national.

Concours externes : concours ouverts aux candidats possédant une licence ou un diplôme correspondant à 3 années au moins d'études post-secondaires.

A la session 2006, session pour laquelle les derniers résultats sont publiés à ce jour, 18 % des candidats au CAPES ont été recrutés. Les taux de succès varient de 21 % en langues à 9 % dans les disciplines artistiques. Au CAPET et CAPLP, les chances de réussite sont légèrement inférieures à celles du CAPES (respectivement 12 % et 13 %). C'est au CAPEPS que les chances de succès sont les plus faibles (9 %).

Les chances de succès au CRPE sont comparables à celles au CAPES (20 %). Remarquons que les candidats de l'académie de Créteil ont plus de chance d'être recrutés (37 %) notamment parce que le nombre de candidats par poste est nettement inférieur à celui observé au niveau national (2,8 contre 5,0).

Taux de réussite aux concours externes de recrutement des enseignants du second et premier degré (session 2006)

	Concours	Taux de réussite (%)
Enseignants du second degré	CAPES	18,2
	<i>Dont : Disciplines scientifiques</i>	19,5
	<i>Disciplines littéraires et sciences humaines</i>	16,9
	<i>Langues</i>	21,2
	<i>Disciplines artistiques</i>	9,2
	CAPEPS	8,7
Professeurs des écoles	CAPET	12,0
	CAPLP	13,1
	CRPE	19,9
	<i>Dont académie de Créteil</i>	37,1

Sources : Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la jeunesse, DEPP, 2007 et 2008

Parcours linéaires en diplôme d'ingénieur et de commerce

Les étudiants inscrits en diplôme d'ingénieur ou en diplôme de commerce valident majoritairement leur année de formation (95 %) et logiquement poursuivent leur parcours (94 %). Seuls 4 % ont arrêté leurs études et 2 % ont changé d'orientation.

Les étudiants ayant choisi d'autres formations ont des parcours plus sinueux : les deux tiers ont validé l'année de formation initiée. La moitié continuent dans la même voie (en redoublant en cas d'échec), un quart ont changé d'orientation (quelques uns se sont inscrits en master) et un quart ont arrêté leurs études. La plupart de ses derniers suivaient en 2006-2007 une formation courte (licence professionnelle, certification professionnelle par exemple) et étaient arrivés au terme de leur parcours.

Une insertion professionnelle délicate

Deux années après l'obtention de leur licence, 27 % des étudiants ne sont plus en études. Quasiment tous (96 %) ont fait le choix de la vie active. 4 % sont toutefois inactifs (ils n'occupent aucun emploi et n'en recherchent pas) : quelques uns préparent le CRPE en candidats libres (sans être inscrits dans une formation préparatoire), certains ont pris une année sabbatique.

84 % des diplômés occupent un emploi. Le taux de chômage des actifs s'élève à 13 %. Parmi les étudiants en emploi, la majorité ont signé des contrats stables (CDI ou fonctionnaires : 72 %), qu'ils occupent à temps plein (88 %). De plus, pour 77 %, l'emploi occupé peut être classé dans la catégorie des professions intermédiaires et 6 % dans celle des cadres et professions intellectuelles supérieures (selon la nomenclature de PCS de l'INSEE). En moyenne, les salariés à temps complet perçoivent une rémunération nette s'élevant à 1 470 euros par mois.

Ce premier bilan de l'insertion professionnelle est à nuancer : d'une part, l'ensemble de ces indicateurs sont moins bons que ceux des licences professionnelles diplômés également en 2006 (taux de chômage plus élevé, moins d'emplois stables, moins d'emplois à temps plein, salaire moyen moins élevé, moindre proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures). D'autre part, l'insertion professionnelle des licenciés est « tirée vers le haut » par les enseignants fonctionnaires. Ainsi, les jeunes qui n'ont pas été recrutés suite à un concours de l'enseignement ont un taux de chômage relativement élevé (18 %). Ceux qui occupent des emplois ont moins souvent signé des contrats stables (57 %). Certains sont même dans des situations relativement précaires (CDD de 6 mois ou moins, contrat d'intérim, vacations horaires... : 18 %). De plus, 19 % travaillent à temps partiel. Enfin, un quart occupent des emplois d'ouvriers ou d'employés (selon la nomenclature des PCS).

Insertion professionnelle des diplômés de licence générale et de licence professionnelle Promotions 2006			
	Diplômés de licence		Diplômés de licence professionnelle*
	Ensemble	Sans les enseignants fonctionnaires	
Effectifs vie active	310	215	431
Taux de chômage (%)	12,8	18,4	7,9
<i>Parmi les diplômés en emploi</i>			
Emploi stable (%)	71,9	56,5	82,9
Salaire moyen net** (euros)	1 468	1467	1646
Temps plein (%)	87,6	80,9	95,7
PCS : Profession intermédiaire (%)	76,7	64,1	59,9
Cadre et professions intellectuelles sup. (%)	6,0	9,3	20,7
* Sans étudiants inscrits en parallèle en cursus ingénieur et en formation de cadre de santé			
** Pour les salariés à temps plein. Les primes que les salariés peuvent percevoir ont été mensualisées.			
Sources : Enquête « devenir des licence générale 2006 », 2008			
Enquête « Insertion des licences professionnelles 2006 », 2008			

Pour aller plus loin

FABRE Edouard, FRYDEL Yves

Deux titulaires d'une licence sur trois poursuivent en master en 2005.

DEPP, Note d'information, 07.30, juin 2007.

MICHEL Paola

Concours de recrutement de professeurs des écoles. Session 2006

DEPP, Note d'information, 07.28, juin 2007.

VALETTE Catherine

Les concours de recrutements de personnels enseignants du second degré public. Session 2007

DEPP, Note d'information, 08.21, juin 2008.